



Fédération Française De Voile
Ligue d'Aquitaine

**LA LORMONTAISE - BOTALO
2015**

AVIS DE COURSE TYPE 2013 / 2016

Nom de l'épreuve : LA LORMONTAISE - BOTALO - GRADE : 5 B

Dates complètes : 30 Mai 2015

Lieu : Estuaire de la Gironde et rivière Garonne

Autorité Organisatrice : Club de Voile de Lormont

1. **REGLES :** La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles de course à la voile (RCV) 2013 - 2016
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précises (point 16)
- 1.3. Les règlements fédéraux
- 1.4. La partie B, section II du Règlement International pour prévenir les abordages en mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2.
- 1.5. Les règles OSIRIS Habitable 2015, le règlement du Championnat de l'Estuaire de la Gironde, le présent avis de course, les instructions de courses et leurs annexes.
- 1.6. En cas de traduction de ces instructions de course, le texte français prévaudra.

2. **PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (code de publicité), telle que modifiée par le Règlement de la publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. **ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION :**

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux habitables de la (des) classe(s) A-B-C-D-E-F-G-L- et R du OSIRIS Habitable
 - catégorie 1 : classes A,B,C et D , > 6,5 et < 13,5
 - catégorie 3 : classes C et D , >14 et < 21
 - catégorie 4 : classes R1, R2, L , R3 et R4, < 22,5
 - catégorie 5 : classes D >21,5 , E,F,G,R3 et R4 > 23
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant à regine.syl@free.fr avant le 28 Mai 2015 ou en le remettant le jour de la régata.
- 3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur licence FFV 2015 portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre – indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.
- les licences à la journée (11€/journée) seront délivrées par le CVL, si certificat médical fourni au plus tard le 28 mai par mail à : regine.syl@free.fr . Aucune licence ne sera délivrée le jour de la régates.
- l'autorisation de port de publicité.
- Le certificat de jauge OSIRIS Habitable en cours de validité.
- Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance A une Autorité Nationale de l'ISAF.

4 . DROIT A PAYER :

Les droits requis sont les suivants : 0 €

5 . PROGRAMME :

5.1. Inscription ou confirmation d'inscription :

Jour et date : 30 Juin 2015 de 8h à 9h dans le bus ou sur place à pauillac ou par Email à Regine.syl@free.fr

Lieu : Capitainerie du Port de Pauillac

5.2. Jours et heures de course :

Samedi 30 Mai 2015 : 1er signal d'avertissement 09H - Courses à suivre

6 . INSTRUCTION DE COURSE :

Les instructions de courses et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des Inscriptions le samedi 30 Mai 2015.

7 . LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront du type « côtier » situés dans l'Estuaire de la Gironde et La Garonne (Voir « annexes aux IC et Parcours »)

8 . SYSTEME DE PENALITE :

Suivant l'application des règles courses à la voile 2013/2016

9 . CLASSEMENT .

Le classement , pour chaque course , sera effectué en temps compensé (temps/temps) sur la Base Osiris Habitable , avec CVL , en respectant les catégories définies par le règlement du Championnat de l'Estuaire 2015 .

Le classement général sera établi sur le cumul des points obtenus des courses et 1 course Validera la compétition.

Tout bateau qui n'aura pas de moyen d'identification (n° dans les voiles ou cagnard) ni flamme de sa catégorie ne sera pas classé.

10 . PLACE AU PORT : *Gratuité aux pontons de lormont*

ATTENTION

Nous demandons aux concurrents de laisser les plus gros bateaux s'amarrer les premiers afin que puissions accueillir tous les bateaux.

11 . LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU :

Les bateaux ne doivent pas être sortis pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation préalable du Comité de Course.

12 . COMMUNICATION RADIO .

12.1 Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soit pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12.2 Canal VHF de course 72.

13 . REMISE DES PRIX .

La remise des prix aura lieu le samedi 30 Mai 2015 au Club de voile de lormont sur la terrasse du restaurant Les Gondoles.

14 . DECISION DE COURIR .

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité . En conséquence , en acceptant de participer à la course ou de rester en course , le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité , en cas de dommage (matériel et/ou corporel) .

15 . INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .

- ***** Pour le 14 juin 2014 un bus sera prévu pour aller à Pauillac. Ce bus sera au départ de
- ***** Cavernes à 6h 45 et à Lormont à 7 h .
- *** Les places étant limitées, s'inscrire rapidement auprès de :
- ** REGINE COMMARMOND au 06.88.30.45.41.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter Régine Commarmond au :
Tel : 06.88.30.45.41. Ou Email : regine.syl@free.fr

16 . FESTIVITES .

Cette année la « BOTALO » se déroule en même temps que la « FÊTE DEL'ALOSE »
Vous n'êtes pas obligés de faire de réservation.

Il vous est proposé un plateau à 14€ : MENU :
Barquette de fruits de mer
Alose et sa garniture
Dessert

Des animations musicales seront sur le site et en soirée pour vous faire danser le chanteur
ALAIN VICENTE

